eurofins | EnvironeX
4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 (418) 977-1220
2325, boul. Fernand-Lafontaine, Longueuil (Québec) J4N 1N7 (514) 332-6001
3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 (819) 481-1469
Sans frais : 1 (877) 977-1220

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

NORDIKeau inc.
Municipalité de Saint-Calixte
6230, rue Hôtel-de-Ville
Saint-Calixte, Québec
J0K 1Z0
Tél.:

Certificat : **3983257**
Demande d'analyse : 100296153
Date du rapport: 2024-07-16
Projet client : C03010231-461
Bon de commande : ECH-21-0088
Chargé de projets : Nadia Guérard : 1-877-977-1220 #6251
Adresse courriel : nadia.guerard@et.eurofinsca.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7853122

Identification client : Lac Siesta #5 Profond
Nature : Eau de baignade
Nom du préleveur : Jolyanne Jetté
Date de prélèvement: 2024-07-10
Date de réception: 2024-07-11
Lieu du prélèvement : Lac Siesta
Info. supplémentaires : NA

État à la réception : Conforme

Chlore résiduel libre : NA
Chlore résiduel total : NA
Chloramine : NA
Résultat pH : NA
Température à la réception (°C) : 11.1

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères Min	Critères Max	Laboratoire
Dénombrement d'Escherichia coli	Oui	MBIO03/ILME40			2024-07-12			QC
Escherichia coli			**18**	UFC/100mL			200	

Commentaires de l'échantillon :

Commentaires du certificat : C.C :
Carole-Anne Cloutier : ccloutier@mscalixte.qc.ca
Stéphanie Smith : loisirs@mscalixte.qc.ca

Approuvé par : Joël Provost
Joël Provost, M. Sc.
Microbiologiste, Site de Québec

Avertissement | Hors critères

** Analyse accréditée par le CCN -- Accr. * : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées
TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH :Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.
Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL